

“L'urémie est, en effet, l'issue nécessaire vers laquelle tendent fatalement toutes les affections rénales arrivées à une certaine période de leur évolution (Rendu).”

Ce mot d'urémie, dont la paternité appartient à feu le professeur Piorry, déjà père du plessimètre, a été assez mal choisi d'ailleurs; éveille l'idée d'une intoxication du sang par l'urée, idée démontrée fautive par l'innocuité des injections expérimentales d'urée dans la circulation. Si impropre que soit le terme incriminé, il a le droit de cité dans la science; comme tel, mieux vaut le conserver que d'en chercher un nouveau qui ne serait peut-être pas meilleur. A la différence de certains édiles qui croient modifier les opinions politiques d'une partie de leurs concitoyens en changeant les noms des rues que ceux-ci habitent, les pathologistes ont mieux à faire que des révolutions dans les mots. Une expression est assez bonne du moment qu'on est d'accord sur le sens qu'il faut lui attribuer.

Or, les nosologistes s'entendent pour désigner, par le terme d'urémie, l'accumulation, dans le liquide sanguin, de tous les principes de désassimilation, accumulation causée par l'insuffisance de la dépuratation urinaire. Toutes les fois que, par une des causes sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, l'appareil uropoïétique cesse de pouvoir jouer son rôle d'émonctoire, l'urémie est constituée; et cet état morbide, toujours secondaire, se révèle par un exemple de symptômes qui est comme *l'acte de déchéance du rein*.

I

Causes et symptômes de l'urémie.

On peut répartir en deux catégories les causes de l'urémie.

L'une comprend celles qu'on peut appeler causes des *premières*,—pour employer le jargon des philosophes,—ou causes nécessaires, attendu, que sans elles, l'action des autres serait insuffisante. Telles sont toutes les lésions aiguës ou chroniques de l'appareil urinaire, pourvu, disait Béhier, qu'il existe l'une ou l'autre des deux conditions suivantes: 1^o absence de sécrétion par cessation des fonctions spéciales du rein; 2^o absence de l'excrétion de l'urine, déjà formée, par obstacle à son cours.

Addison avait déjà remarqué, et l'on a vérifié maintes fois depuis, que c'est bien moins le degré avancé de l'altération anatomique que son étendue qui en constitue la gravité au point de vue de l'établissement des accidents urémiques. C'est ainsi que l'inflammation catarrhale et superficielle, mais géné-